

NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT D'UNE INDUSTRIE D'UTILISATION DES BOIS AU VOISINAGE DE LA FORÊT TROPICALE.

Nous nous proposons de résumer l'expérience industrielle coloniale entreprise par la Compagnie Multiplex, que nous dirigeons, ayant fait, dans notre article précédent, un tour d'horizon général de la question d'ensemble de la production forestière et des industries qui s'y rapportent, dans leur état actuel et futur.

Toute initiative, dans l'ordre industriel, ayant une cause, la nôtre a pris sa source dans la situation résultant de la concurrence forcée qui avait lieu dans l'industrie du contreplaqué, dans la période critique de 1936-1937.

La matière première que nous utilisons en France était l'Okoumé, en provenance du Gabon.

Le prix de revient « usine » du produit se décomposait comme suit :

Matière Okoumé	60 à 65 %
Colle	5 %
Main-d'œuvre	15 %
Frais généraux	15 %

Analysant ces quatre facteurs, il était évident que le principal était représenté par la valeur du bois et qu'il était illusoire d'espérer pouvoir réduire dans des proportions notables l'incidence des autres facteurs à un moment où des mouvements sociaux étaient en cours ; la tendance était plutôt à la hausse des salaires et à la limitation du rendement.

(1) Voir n° 2 de la Revue.

Examinant donc le problème « bois », il apparut qu'une solution hardie avait des chances de résoudre la question d'une façon avantageuse.

En effet, il faut *grosso modo* : 1 t. 300 de bois en grumes, c'est-à-dire, brut, pour produire 1 mètre cube de panneaux contreplaqués, lequel ne pèse que 500 kgs. On transportait donc 800 kgs de déchets, lesquels sont composés, pour une partie, de l'eau contenue dans le bois, soit environ 400 kgs, et 400 kgs de chutes utilisées comme bois de chauffage, n'ayant, à l'époque, qu'une valeur réduite. Il y avait donc une économie sérieuse à réaliser sur le seul facteur « frêt », afférent au transport des déchets.

Le contreplaqué se vendait alors sur base commerciale moyenne de 2.000 francs le mètre cube, et le frêt cotait 300 francs la tonne environ.

L'économie du transport de 800 kgs de déchets représentait une somme de 240 francs par mètre cube, soit déjà 12 % du prix de vente. Par ailleurs, les droits de sortie sur les grumes Okoumé étaient de l'ordre de 125 fr. la tonne, alors que les droits applicables aux produits « bois ouvrés » n'étaient que de 16 francs par mètre cube. Il y avait là encore un écart qui se mesurait par 7 à 8 % de différence ; soit, au total, 20 %.

L'essai de fabrication sur place du contreplaqué méritait d'être tenté pour une entre-

prise produisant quelque 6.000 mètres cube de contreplaqué par an ; sur 12 millions de chiffre d'affaires, cette économie supputée se traduirait par 2.400.000 francs, valeur 1938.

Enfin, la crise de l'Okoumé, sévissant à l'époque, avait pour conséquence que, seules, les qualités de choix trouvaient preneurs à l'exportation ; et il en résultait que des quantités importantes de choix secondaires restaient invendues sur place et pouvaient être acquises à des conditions avantageuses, accentuant encore l'intérêt de l'opération.

Il nous apparut avec évidence qu'il fallait tenter l'expérience d'une décentralisation industrielle partielle, en transférant sur les lieux de production de matière première les outils de dégrossissage, en l'espèce les dérouleuses, afin de n'exporter qu'un produit net et utilisable à près de 100 %.

Un premier essai expérimental fut tenté, et en juillet 1938 une installation-pilote de déroulage était créée à M'Filou sur le fleuve Kouilou, au Moyen-Congo, au centre du peuplement forestier qui devait l'alimenter.

L'essai fut pleinement concluant, et il fut décidé en 1929 de passer à une réalisation sur échelle industrielle. C'est ainsi que prit naissance la Compagnie Africaine de Placages, dont l'usine fut installée à Port-Gentil (Gabon), lieu qui, comme tous les initiés le savent, est le point de sortie de tous les bois (Okoumé pour 90 %) exploités dans le bassin de l'Ogooué et dont l'estuaire de Port-Gentil est le centre de rassemblement et de déchargement.

Cette usine, équipée à l'aide de deux dérouleuses, n'en était qu'au début de sa construction en juillet 1939.

La guerre survint ; les travaux furent poursuivis malgré la gêne qui en résultait. L'usine commença à fonctionner en février 1940 et les premiers produits furent reçus en France en avril.

Vinrent alors les événements que nous connaissons, hélas ! L'un des chargements suivants, arrivés à Nantes, fut enlevé comme prise de guerre ; les autres, faisant route, furent heureusement déviés sur Casablanca.

Repliés à Toulouse, le contact fut conservé avec notre filiale jusqu'en octobre 40 ; puis, ce fut la coupure. Fort heureusement, nous avions sur place un directeur actif et allant, bien soutenu, ainsi que les exploitants fores-

tiers qu'il fallait continuer à faire vivre, par les administrations locales ; et nous eûmes la joie d'apprendre par truchage de câblés que, dès 1941, l'usine avait repris son activité, que ses produits étaient reçus avec empressement par nos alliés anglais, et que, pour une grande part, utilisés par l'aviation et autres industries de guerre, ils servaient la cause qui nous était chère.

Bien que très imparfaitement outillée, (la construction et les envois de machines auxiliaires n'ayant pu avoir lieu du fait de la guerre), cette modeste installation put fournir jusqu'en 1944 : 12.000 mètres cube, soit pratiquement 10 millions de mètres carrés de placages Okoumé déroulé, en parfaite condition de qualité.

La preuve était donc faite de l'intérêt d'une telle entreprise.

Nous reprîmes contact avec notre filiale en octobre 1944 avec l'idée bien arrêtée d'en parfaire les installations et d'en assurer le développement. Malheureusement, nous fûmes terriblement handicapés par le manque quasi absolu de transports maritimes, et ce n'est qu'au cours de l'année dernière qu'il nous fut enfin possible d'y acheminer les machines neuves et la centrale de force motrice qui attendaient en France depuis 1940. Il fallut, en outre, assurer la relève d'un personnel ayant 8 ans de service tropical : toutes choses qui ne furent guère faciles, surtout si l'on ajoute qu'à ces soucis se superposaient ceux de la reconstruction de notre usine principale du Havre, partiellement sinistrée, et surtout vidée par les occupations successives qu'elle avait dû subir.

C'est donc seulement maintenant que nous abordons la phase de rembrayage entre notre usine coloniale et notre usine métropolitaine. Nous ambitionnons de développer la première dans une mesure raisonnable, à l'échelle des moyens privés, et nous espérons, au cours de cette année, la mettre en condition de capacité de 7.000 à 7.500 mètres cube de déroulage par an, capacité que nous pensons porter à 10.000 mètres cube au cours de 1948.

Nous n'évoquerons pas, car seul le résultat compte, les immenses difficultés de tous ordres qu'il nous a fallu surmonter. Disons simplement que, dans les conditions d'avant-guerre, une entreprise de cette nature était un jeu d'enfant, en raison de tous les moyens dont on disposait alors, comparée aux diffi-

cultés que l'on rencontre à chaque pas actuellement, par la complication de l'appareil administratif dont nous sommes accablés et par les difficultés d'approvisionnement en machines et matériel.

Il est avéré que des industries de transformation du bois sont, non seulement viables dans les territoires forestiers d'outre-mer, mais que, pour de nombreuses raisons, plus impérieuses actuellement qu'avant guerre, leur réalisation à une échelle judicieuse s'impose.

Sans mettre le moins du monde en cause la bonne volonté et le désir de bien faire de nos administrations, on est obligé de constater que les doctrines du dirigisme, telles qu'on les a appliquées jusqu'à maintenant, ont entravé les initiatives.

La libération a mis en présence, surtout en matière coloniale, des frères séparés depuis cinq ans, et qui avaient vécu des climats politiques bien différents. Ceux de France espéraient que la Libération verrait la fin de leurs maux et avaient, pendant l'occupation, concentré leurs énergies et leurs espoirs sur des projets dont la seule perspective constructive affermissait leur foi et leur permettait de subir les contraintes physiques et morales auxquelles ils étaient assujettis. C'était la forme de leur résistance dans l'espérance, commune à la grande masse du pays ; et, nous en donnons ici l'assurance : tous les travaux entrepris dès 1942 par un regroupement des activités forestières coloniales suscités par des esprits indépendants que nous ne nommerons pas ici, mais que les initiés connaissent, ont

été passionnément poursuivis et, pas une seconde, l'idée ne leur est venue que le sort de notre empire colonial pouvait être mis en doute.

Peut-être peut-on reprocher, et nous nous faisons à nous-mêmes ce reproche, de n'avoir pas vu assez grand et, par une rémanence de l'esprit antérieur à la guerre, d'avoir pensé que l'administration aurait dû garder sa forme tutélaire de service public, au regard des intérêts privés.

Toujours est-il que, lorsque ce contact fut repris, le monde colonial métropolitain s'est trouvé en présence de doctrines totalement opposées à celles qu'il espérait.

Fort heureusement, et nous n'effleurons ce sujet qu'avec prudence, les contacts, les explications et surtout la sincérité mutuelle, la compréhension aussi, ont fait que, peu à peu les thèses se sont confrontées et assouplies ; si bien qu'enfin, mais hélas après deux longues années, on en est arrivé, et c'est tout récent, à se trouver chacun à mi-chemin ; mais, ce qui est capital, dans un accord sinon total, du moins confiant.

Et comme seuls, en définitive, les résultats comptent, il nous faut laisser à l'avenir le soin de conclure.

E. BALLOUX,

Ingénieur A. M.

*Président de la Chambre Syndicale
des fabricants de panneaux contreplaqués
de France.*